



Une tragédie franco-russe

Du 2 mai au 30 août, le musée du Bucheneck présente le coffret de pistolets du duel opposant le baron de Heeckeren d'Anthès au poète Pouchkine et les deux triptyques de la peintre russe Irina Birukova.

Le 27 janvier 1837, un duel mettait un terme au conflit opposant le soultzien Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès à son beau-frère le poète russe Alexandre Pouchkine. Ce dernier était l'époux de Natalia Nikolaïevna Gontcharova, jeune femme d'une très grande beauté, qui faisait soupirer bien des hommes à Saint-Petersbourg. Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès avait fait précédemment la cour à Natalia au point d'alimenter une querelle entre les deux hommes. Le mariage de Georges Charles de Heeckeren d'Anthès, le 10 janvier 1837, avec la propre sœur de Natalia, Catherine Gontcharova, n'a pas suffi à apaiser les divergences entre les deux beaux-frères. Des lettres calomnieuses circulant, rapportant l'hypothétique infortune de Pouchkine, un duel fut décidé. Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès, considéré comme l'offensé, choisit le pistolet, et prit comme témoin le vicomte Ernest de Barante via d'Archiac, attaché à l'ambassade de France. Le 27 janvier 1837, les deux hommes se sont affrontés. En qualité d'offensé, le Soultzien tira le premier et atteignit Pouchkine à l'estomac. Ce dernier, qui avait déjà participé à plusieurs autres duels, pu tirer à son tour et blessa de Heeckeren d'Anthès au bras



droit. Deux jours plus tard, Pouchkine devait mourir des suites de sa blessure. Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès et son épouse Catherine s'installèrent par la suite à Sultz dans le château familial.

Les pistolets du duel au musée

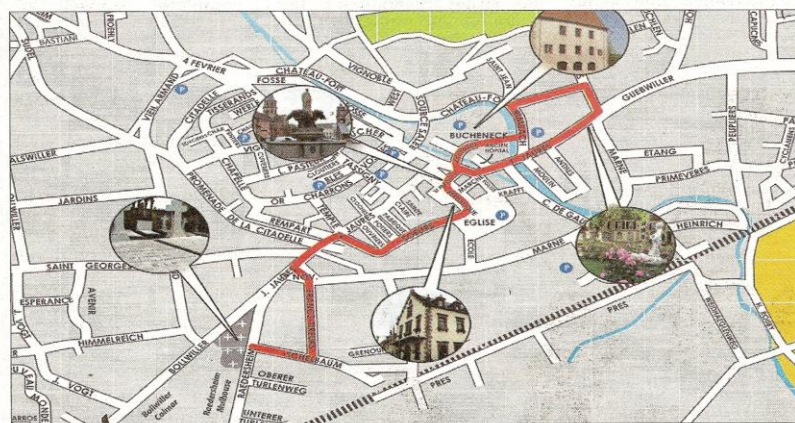
Mis à la disposition de la ville de Sultz jusqu'à la fin du mois d'août par la mairie

d'Amboise, le coffret de pistolets est celui qui a été prêté à Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès par le baron et diplomate Ernest de Barante via d'Archiac, lui-même témoin du duel. Après ce duel, le coffret est revenu en France et a, par la suite, été donné à la ville d'Amboise avec tout un ensemble d'objets relatifs à l'histoire de la Poste par un antiquaire. Le coffret a fait l'objet d'une controverse en 1989 quand le président de

la République François Mitterrand avait fait remettre le coffret à Michail Gorbatchev, alors président de la Russie, pour être déposé au musée de l'Ermitage. Par la suite, le coffret était revenu à Amboise car appartenant au domaine public de la commune. En mai 2007, le coffret était reparti à Moscou où il avait été présenté avec celui de Pouchkine lors d'une exposition intitulée «Le duel en Russie». Depuis quelques années déjà, des relations très étroites lient la Russie et la ville de Sultz. C'est dans cet esprit que l'an passé, Konstantin Klimovskiy, consul général de Russie à Strasbourg et son prédécesseur, Vladimir Korotkov, ont offert à la ville deux triptyques présentant les protagonistes de l'affaire, réalisés par la peintre russe Irina Leonidovna Birukova. Ces six tableaux seront présentés au public à partir du 2 mai dans l'espace consacré à l'histoire de la famille de Heeckeren d'Anthès au second niveau du musée du Bucheneck. Juste à côté, dans une vitrine, sera présenté pour la première fois à Sultz, le coffret des pistolets utilisés par le baron de Heeckeren d'Anthès lors du duel.

CS

Sur les traces du Baron



Un petit document destiné au grand public et traduit en

Anglais, Allemand et Russe sera mis gracieusement à

disposition des promeneurs à partir du 2 mai pour per-

mettre une découverte des lieux liés à l'histoire du baron de Heeckeren d'Anthès et de sa famille. Ce plan propose un petit circuit reliant le château d'Anthès, le musée du Bucheneck, la Place de la République et l'enclos de la famille de Heeckeren d'Anthès au cimetière. Succinctement y est évoqué l'histoire du Baron et sa vie politique. Plus jeune sénateur de France en 1852, le baron de Heeckeren d'Anthès sera maire de Sultz de 1856 à 1871. Lors de ses mandats, il fera notamment construire la future école de garçons qui est aujourd'hui la mairie et obtiendra une subvention de l'Etat qui permettra l'acquisition et la mise en place de la grande vasque surplombée par la statue de Saint-Maurice.

3 mai 2009

"L'Ami du Peuple hebdo"